



Aide au retour: ein Perspektivenwechsel

Aide au retour concrète

Guinée

Estimant qu'il trouverait des perspectives économiques plus attrayantes dans son pays d'origine, Monsieur T. a décidé de retourner volontairement en Guinée, début 2013, pour y créer une boutique d'alimentation générale avec le soutien du Programme d'aide au retour volontaire de la Suisse. Jouissant d'une expérience dans le commerce, il s'est lancé dans cette aventure en suivant la formation à la gestion d'entreprise proposée par l'OIM Conakry où il a préparé un plan d'affaire. Il a apprécié cette formation, car elle lui a permis de présenter ses idées à des spécialistes de la gestion de petites entreprises et de bénéficier de leurs conseils et de leur expérience.

Après l'approbation de son projet par Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), Monsieur T. a loué un local sur un marché très fréquenté et a constitué son premier stock de denrée alimentaires et d'articles en tous genres. Tout cela a été financé par l'aide à la réintégration. Cette aide n'est pas versée en liquide, mais elle est payée directement aux fournisseurs. Monsieur T. a donc dû collecter des factures et a été accompagné par des employés de l'OIM pour effectuer les paiements aux entreprises lui fournissant les biens nécessaires au lancement de son activité.



Conscient de la nécessité d'attirer et de fidéliser le client, Monsieur T. a installé une pancarte à l'entrée de son magasin et s'est fait faire des cartes de visites. Il concède que les procédures d'obtention de l'aide au retour sont parfois complexes et qu'il faut faire preuve de patience, mais il insiste sur sa grande satisfaction quant aux prestations reçues. Six mois après son retour, son commerce fonctionne bien et lui permet de subvenir à ses besoins et même d'employer une autre personne.

Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, janvier 2015